



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13280>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **26-13280**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Cachan

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Distribution du magazine municipal et distribution d'autres documents d'information et de communication

Description : Le présent marché a pour objet la Distribution du magazine municipal et distribution d'autres documents d'information et de communication. Les dispositions du CCTP ont pour objet de préciser les conditions d'exécution des prestations.

Identifiant de la procédure : fddf6633-eb9f-447e-b6b0-444a956ddda3

Avis précédent : 2d366624-4779-4080-a8ca-d406fe6c2d9e-01

Identifiant interne : 2025-11

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64121100 Services de distribution de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22213000 Magazines

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 126,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Distribution du magazine municipal et distribution d'autres documents d'information et de communication

Description : Distribution du magazine municipal et distribution d'autres documents d'information et de communication

Identifiant interne : 2025-11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64121100 Services de distribution de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 22213000 Magazines

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 20/12/2025

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché sera exécutoire à compter de sa notification jusqu'au 6 décembre 2026 (date de notification estimée : 20 décembre 2025). Il est éventuellement reconductible deux fois par période d'un an. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de la période en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (38%)

Description : Prix (38%)

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERES TECHNIQUES

Description : 1 / Qualité de la distribution : 62 % Pour l'appréciation du critère relatif à la qualité de la prestation, le candidat remettra un mémoire technique détaillant l'organisation prévue pour la réalisation des prestations : Moyens techniques appliqués à l'accord-cadre comprenant : - Moyens mis en oeuvre pour la distribution : 10 points - Moyens pour la protection des supports : 3 points - Moyens d'accès (habitat collectif) : 3 points - Moyens mis en oeuvre pour la distribution chez les commerçants : 2 points - Contenu du compte-rendu mensuel de distribution : 3 points - Correctifs mis en oeuvre et délais en cas de supports non-distribués constatés : 3 points 24 points Moyens humains appliqués à l'accord-cadre comprenant : - Nombre, rôle et qualification des personnes intervenantes pour l'ensemble du processus de distribution (y compris interlocuteur unique), de la commande par la Ville jusqu'au correctif éventuel : 7 points 7 points Méthodologie comprenant : - Procédure détaillée mise en oeuvre pour la distribution et son contrôle : 20 points - Délais, contraintes posées par le prestataire et organisation mis en oeuvre en cas de distribution urgente : 6 points 26 points Mesures environnementales : - Mesures mises en place pour la réalisation des prestations : 4 points 4 points Mesures sociales : - Mesures sociales mises en place pour la réalisation des prestations (fidélisation des employés permettant à la commune de disposer de prestations optimisées) : 1 point 1 point

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Somme des critères égale à 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la

contestation de clauses règlementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. Le dossier de marché est consultable au 5e étage de la maison des services publics 3 rue Camille Desmoulins, 94230 Cachan - Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable au 01 49 69 69 68 ou via victor.masson@ville-cachan.fr. Le paiement s'effectue par mandat administratif sur le budget de la commune.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 126,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 126,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ESPACE IMPRESSION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFREESPACEIMPRESSION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-11

Date de conclusion du marché : 06/01/2026

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Cachan

Numéro d'enregistrement : 219 400 165 00011

Adresse postale : 8 RUE CAMILLE DESMOULINS

Ville : CACHAN

Code postal : 94230

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : affaires.administratives-juridiques@ville-cachan.fr

Téléphone : +33 149696969

Adresse internet : <https://www.ville-cachan.fr>

Profil de l'acheteur : <https://ville-cachan.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle

Ville : Melun

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 01 60 56 66 30

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0007

Nom officiel : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Numéro d'enregistrement : 177500006

Adresse postale : 5 rue leblanc

Ville : Paris

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0008

Nom officiel : ESPACE IMPRESSION

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 45094217200021

Ville : GRIGNY

Code postal : 91350

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 16d96cdd-aff4-4842-aacd-352ccd9b72ff - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/02/2026 à 15:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2026